

Compte rendu de la réunion du 12/09/2018

Ordre du jour :

Présentation du projet d'accompagnement par les différents partenaires :

- Mme Madeleine DUBOIS, Technicienne Environnement au Conseil Départemental
- Mr. Jody BERTON : Conseiller Info Energie, Educateur Environnement, Référent Accompagnement des démarches participatives au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
- Présentation de l'auto - diagnostic de l'établissement réalisé sur l'année 2017-2018
- Proposition d'actions à mettre en place
- Définition des modalités d'accompagnement du Conseil Départemental, du CPIE et EVOLIS

Mme DUCOURTIOUX présente les intervenants et rappelle rapidement l'objet de la réunion.

- Mme DUBOIS Madeleine, technicienne environnement, chargée de la conduite de projet pour le Conseil Départemental.
- M BERTON Jody Conseiller info Energie, Educateur environnement, référent accompagnement des démarches participatives au centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE), intervient dans les établissements pour accompagner la mise en œuvre du projet E3D.
- Mme PAILLER Nathalie, responsable prévention pour EVOLIS 23

Mme DUBOIS explique que l'accompagnement des collèges fait suite au changement de tarification de l'élimination des déchets mis en place par EVOLIS 23 : la tarification incitative. Le projet doit permettre aux établissements de s'inscrire dans une démarche de développement durable, d'aller vers une société plus solidaire et de rendre sa juste valeur à l'alimentation.

Les objectifs du Conseil Départemental sont : la réduction des volumes présentés à la collecte, la valorisation des bio-déchets, la mise en place d'une sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Mme DUBOIS rappelle que du travail a déjà été effectué dans l'établissement mais qu'il allait falloir le compléter.

Mme DUBOIS explique que le Conseil Départemental s'engage à apporter une aide financière. Dans un premier temps 500 € puis 2000 €. Cette seconde somme sera remboursée à l'établissement après présentation des factures et d'un dossier d'évaluation du projet.

M BERTON précise quel sera son rôle. Il va accompagner l'établissement dans une démarche de progression au travers de discussions, qui déboucheront sur la mise en place d'actions adaptées.

Le CPIE aidera le référent du projet, Mme VEYSSEIX. Il présentera des outils de co-construction de projet. Il rappelle qu'il existe deux labellisations possibles pour les établissements : Eco Ecole et le label E3D.

M BERTON rappelle que l'établissement a déjà établi un autodiagnostic avec des thèmes intéressants : lutte contre le gaspillage, tri, achats en local, et présenté des projets comme : le compostage, le bar à entrées..... Il explique que désormais il va falloir articuler tout cela.

Mme PAILLER rappelle que depuis 2009 EVOLIS s'est engagé dans une logique de prévention et de réduction des déchets. Mais la sensibilisation a des limites, la meilleure façon de faire avancer le projet, c'est l'incitation financière.

Mme DUCOURTIOUX rappelle que l'établissement s'engage vers une Labellisation E3D, il faut à partir de l'autodiagnostic qui a été présenté le 31/08/2018, déterminer des thèmes de travail. Elle précise que les enseignants vont, dans le cadre des projets pluridisciplinaires, travailler avec leurs élèves sur les thèmes de la biodiversité, du tri.

Mme SCHIESS souhaite que les élèves soient véritablement acteurs de la démarche, cela doit venir des élèves, pour ne pas être ressenti comme quelque chose de contraignant.

Mme DUCOURTIOUX rappelle que le Conseil de Vie Collégienne sera l'instance représentative avec laquelle il faudra travailler. Cette dernière est très active au sein du collège et a été force de proposition au cours des années précédentes.

M BERTON explique qu'en effet l'implication des élèves devra être importante. Par exemple si l'on choisit de travailler sur le gaspillage alimentaire, il y aura dans un premier temps un diagnostic chiffré mais, en parallèle, il y aura un diagnostic de ressenti, c'est-à-dire une consultation des élèves et des adultes à partir d'un questionnaire ou d'entretiens.

Mme SANCHA souhaiterait que d'autres thèmes soient pris en compte comme la lutte contre le gaspillage énergétique.

Mme DUCOURTIOUX explique que les pouvoirs de l'établissement sur ce volet sont très limités dans la mesure où l'isolation des bâtiments est du ressort du Conseil Départemental.

Mme VEYSSEIX précise que le collège a fait l'objet d'un diagnostic énergétique qui conduira prochainement à une rénovation de nos bâtiments.

Mme BOURZEIX explique qu'elle ne voit pas quel pourra être son rôle dans un projet de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Mme VEYSSEIX explique que lutter contre la réduction des déchets c'est aussi lutter contre le gaspillage de papier. Elle rappelle la forte consommation de l'établissement.

Mme PAILLER explique que dans la discussion sur le papier il y a en fait deux thèmes : la consommation et le tri. Elle rappelle que tri est une bonne chose mais que parfois on ne fait pas ce qu'il faut : exemple les bandelettes de découpage sont trop fines pour passer sur les tamis de tri, elles ne peuvent donc pas être recyclées.

Mme VEYSSEIX explique que pour améliorer le tri dans les classes, l'établissement va investir sur son budget 2019 sur des chariots de ménage adaptés et des poubelles pour le tri du papier qui faciliteront le travail des agents d'entretien.

Mme COCHE voudrait savoir si nos poubelles sont en capacité d'accueillir tout le papier trié et quand les composteurs vont être installés.

Mme VEYSSEIX rappelle que si les bons gestes sont respectés il y a largement assez de conteneurs pour tout accueillir (papier, cartons,...)

Mme PAILLER précise que les composteurs pourront être installés rapidement, les agents d'EVOLIS 23 viendront former les personnels du collège.

M BERTON explique alors que l'on peut partir vers deux thèmes de travail :

- Réduction de la consommation de papier et amélioration du tri
- Réduction des déchets et lutte contre le gaspillage alimentaire

Il y aura deux groupes de travail distincts comprenant de 8 à 12 personnes (élèves, professeurs, agents, voir parents d'élèves). Trois réunions avec les partenaires seront organisées, la première après les vacances de Toussaint travaillera sur le diagnostic, la seconde fera le bilan du diagnostic, le troisième mettra en place le plan d'actions.

Il va aussi falloir réfléchir à la communication, les parents devront pouvoir suivre les projets.

M BERTON rappelle que le diagnostic a un rôle essentiel, il permet d'établir un état des lieux, il doit permettre de faire évoluer les besoins et les comportements.

Actions retenues :

- Avant les vacances de la Toussaint, les groupes de travail devront être constitués
- A la rentrée des vacances de la Toussaint : proposition et choix d'une date pour la première réunion de travail des deux groupes avec les partenaires
- Organisation d'une Visite du Site d'EVOLIS.

Fait à, Dun le Taillat

Le 17 | 09 | 18

Nom, prénom et signature du secrétaire de séance

Besse Bernadette

